

Inscrivez-vous aux cours préparatoires, en vue d'obtenir le BREVET FEDERAL DE CHEF(FE) DE PROJET EN MENUISERIE

Prochaine ouverture de classe : septembre 2025 (sous réserve d'un nombre de candidats suffisant)

Objectifs de la formation :

Acquérir les compétences nécessaires pour gérer des projets en menuiserie et ébénisterie.

Contenu :

Planification et organisation des projets.

Gestion d'équipe et coordination des tâches.

Supervision des projets de la conception à la réalisation en respectant les coûts, la qualité et les délais.

Acquérir des compétences pratiques par des formations spécialisées (hors cadre examen).

Deux centres de formation :

Colombier, Centre Professionnel Neuchâtois, CPNE, Pôle B.-C.

Delémont, Ecole Jurassienne du Bois, EJB.

Déroulement de la formation :

Cours les vendredis et samedis.

Quelques cours blocs d'une semaine.

760 périodes d'enseignement au total, sur environ 2.5 ans en tenant compte de l'examen final.

Détails de la formation : www.frecem.ch.

Coût global de la formation :

Environ CHF 23'000 (sous réserves de modifications), y.c. taxe d'examen final, payables en 4 fois, soit 1 finance d'inscription en 2025, la deuxième en 2026, la troisième en 2027 et la taxe d'examen final.

La 1^{ère} finance d'inscription est de CHF 5'000. Son paiement validera l'inscription définitive aux cours.

Subventionnements possibles :

Possibilité d'obtenir différentes aides financières (Confédération, association cantonale, commission paritaire).

Remarques importantes :

Durant la formation, les cheffes et chefs de projet en menuiserie / ébénisterie avec brevet fédéral effectuent des tâches de cadres en entreprise.

Les candidats apprennent à résoudre des problèmes en plénum de manière participative avec des formations axées sur le partage des connaissances.

Conditions d'admission :

Être titulaire d'un CFC de menuisier-ière ou d'ébéniste.

Avoir des notions informatiques des logiciels Word, Excel.

Maîtriser les outils de dessin Dao 2D et 3D.

Pour les examens finaux : pouvoir justifier par un ou des certificats de travail d'une activité de 3 ans, au moins, dans le domaine professionnel concerné (la période pendant laquelle se déroule la formation est prise en compte dans les conditions minimales requises aux examens).



Renseignements sur le contenu de la formation :

M. Marc Boiltalt, 079 198 37 29
ou mboiltalt@ajecem.ch

Inscription auprès du secrétariat de l'ANECM :

032 857 14 68
ou info@anecem.ch